

Déclaration préalable du CHSCT Marne
du 06 décembre 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Cette instance de concertation a lieu en pleine mobilisation contre la réforme des retraites et la suppression des régimes spéciaux.

Comment ne pourrions-nous pas nous sentir concernés ?

La défense de nos intérêts n'est pas un vain mot car malgré le sur-emploi permanent des effectifs, ce sont 27 000 Policiers et personnels administratifs techniques et scientifiques qui n'ont pas hésité à battre le pavé en intersyndicale le 02 octobre 2019.

Malgré cela, aucune réaction du gouvernement.

Bien au contraire à quelques jours des fêtes de fin d'année, nombreux sont les nuiteux qui se voient privés du paiement de leurs heures de nuit.

Ce qui pourrait être considéré comme une goutte d'eau eu égard au faible montant de la rémunération horaire de 0,97 centimes a fait déborder le vase.

Ainsi depuis quelques jours, partout sur le territoire national, la colère des Policiers se manifeste au travers d'actions, parfois non conventionnelles, qui risquent de s'inscrire dans la durée :

- Fermeture symbolique des commissariats
- Interventions uniquement sur appels 17
- Discernement dans la prise des plaintes
- Absence de rédaction des comptes rendus d'enquêtes (CRE)

En réaction, le rappel des règles déontologiques qui s'imposent aux Policiers dans le cadre de l'exercice du droit de manifester suffira-t-il à mettre fin à ce que certains s'autorisent à considérer comme une grogne passagère ?

Et d'ailleurs après les avoir qualifiés à maintes reprises de derniers remparts de la République, n'est ce pas faire affront à ces mêmes Policiers que de rappeler leurs obligations de loyauté à l'égard de l'institution ?

Monsieur le Préfet, c'est dans ce contexte explosif que notre instance doit valider la déclinaison locale du programme de mobilisation contre le suicide.

Monsieur le Préfet, c'est dans ce contexte explosif générateur de risques psychosociaux que nous vous demandons de redonner ses lettres de noblesse aux espaces de négociation.

Monsieur le Préfet, c'est dans ce contexte explosif que vous devez permettre aux organisations syndicales représentatives d'assurer la fonction sociale qui leur revient.

Monsieur le Préfet, nous savons tout l'intérêt que vous portez à l'endroit des Policiers et personnels administratifs, techniques et scientifiques de votre département.

Monsieur le Préfet, nous vous demandons de porter au plus haut niveau de l'état les revendications de celles et ceux qui depuis des années assurent bien souvent au détriment de leur vie familiale, la sécurité de nos concitoyens.

Unité SGP Police Marne demande que soit annexée cette déclaration au Procès-verbal de cette instance.

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,
Nous vous remercions pour votre écoute.

Les représentants Unité SGP Police-FO